



PRÉAMBULE

Dans le cadre du festival de la science-fiction des Utopiales de Nantes qui se tiendra du 02/11/2023 au 01/11/2023, l'association Ludinantes (coordinatrice du Pôle Ludique) organise le Trophée du Scénario de Jeu de Rôle Utopiales 2023.

RÈGLEMENT

Article 1

Le concours de scénario débute le vendredi 14 juillet 2023 et s'achève le mercredi 1 novembre 2023. Les inscriptions débutent le vendredi 14 juillet 2023 et se terminent le dimanche 1 octobre 2023 à minuit. Tout inscription incomplète à cette date ne pourra pas être prise en compte.

Article 2

Les participants au concours doivent rédiger un scénario original. Il est déconseillé d'utiliser des univers peu connus nécessitant des connaissances que les membres du jury pourraient ne pas avoir.

Une seule participation est autorisée par auteur.

Ne seront pris en compte que la qualité de la rédaction, la structure du document, l'intrigue, les aides de jeux et les personnages décrits (PJ prêtirés et PNJs).

Il est très souhaitable de fournir des personnages joueurs prêtirés ainsi que leur implication dans le scénario, ce n'est toutefois pas une obligation. L'inclusion de personnage pré-tirés permet de donner des éléments supplémentaires de contexte, de mieux préciser les enjeux, les motivations, et des éléments de lectures complémentaires au membres du jury.

Article 3

La participation au concours n'est validée qu'aux conditions suivantes :

- Le candidat doit s'inscrire sur le site Ludinantes (il faut créer un compte au préalable si vous n'en avez pas) à l'adresse suivante : <http://ludinantes.fr/subscribe.php>
- Allez sur la page Les Utopiales\Concours de Scénario de JDR et remplissez les champs du formulaire (titre du scénario, Co-auteur, Jeu/Univers, Durée estimée, Ambiance, Synopsis). Appuyez sur le bouton « GO ! » pour vous inscrire.

- Les candidats doivent transmettre leur scénario à l'adresse utopiales@ludinantes.fr avant le dimanche 1 octobre 2023 23h59 (possible de transmettre un lien de téléchargement).
- Un scénario original de 15 pages maximum (hors aides de jeu), en utilisant la charte de rédaction (cf page d'inscription). L'association Ludinantes transmettra aux partenaires les scénarios en question afin d'obtenir leur aval le cas échéant.
- Les candidats autorisent les organisateurs à citer leur nom lors de la soirée de remise des prix des Utopiales 2023 et dans les publications des partenaires.

Article 4

A compter du lundi 2 octobre 2023, un jury étudiera les scénarios reçus afin de déterminer un vainqueur. Ce jury sera composé de personnes volontaires parmi les animateurs des Utopiales et de représentants des partenaires. La remise des prix aura lieu lors de la soirée de remises des prix du festival, l'organisation des Utopiales assurant à cette occasion un suivi sur Facebook.

Article 5

Le vainqueur sera récompensé lors de la soirée de remise des prix par le Trophée du Scénario de Jeu de Rôle Utopiales 2023. Il sera mis en relation avec les éditeurs et magazines partenaires pour éventuellement publier son œuvre, sous réserve de l'accord préalable. Les partenaires se réservent la possibilité de récompenser plusieurs participants.

Article 6

L'association Ludinantes se réserve la possibilité d'annuler le présent concours à tout moment.

Article 7

L'association Ludinantes pourra souhaiter la publication sur son site internet de votre œuvre. L'auteur sera alors contacté pour trouver un accord d'exploitation de celle-ci.

Article 8

L'utilisation de générateur de texte, d'images et autre outil d'IA est strictement interdite. Le candidat doit s'assurer de posséder l'ensemble des licences concernant les contenus (images, etc...) inclus dans le scénario ou d'utiliser des éléments libres de droits.